



Association de parents d'élèves de l'enseignement libre

CIRCULAIRE DE RENTRÉE 2018 - 2019

Avec ses 935 000 familles adhérentes, **L'APEL** (Association de parents d'élèves de l'enseignement libre) est la plus importante association nationale de parents d'élèves. C'est également la seule association de parents d'élèves reconnue dans le Statut de l'Enseignement catholique. **Pour en savoir plus :**

www.apel.fr

L'APEL à Sainte-Genève regroupe tous les parents d'élèves qui le souhaitent. Elle participe, en tant que partenaire à part entière de l'école, aux rencontres avec les enseignants, aux conseils de classes, au conseil pastoral, au conseil d'établissement...

Dans chaque classe **les parents sont représentés par deux à trois parents correspondants**, désignés ou élus pour la durée de l'année scolaire. Ils participent aux rencontres avec l'enseignant ou au conseil de classe, et assurent un rôle de liaison, d'écoute et de soutien. Avec objectivité, disponibilité et discrétion, ils veillent à la qualité des relations au sein de la communauté éducative. Ils transmettent, aux réunions trimestrielles de **L'Apel**, les attentes des parents et participent aux différentes manifestations. Ce rôle n'apporte aucun privilège au sein de l'établissement mais la satisfaction de participer à la vie de l'école.

L'association des parents d'élèves est administrée bénévolement par **un conseil d'administration composé de 27 membres** maximum **élus par l'Assemblée Générale Ordinaire**. Le conseil d'administration est constitué pour une durée de 3 ans, renouvelable par tiers lors de l'Assemblée Générale de la rentrée. Le conseil assure, en toutes circonstances, la gestion courante de l'association qu'il représente. Il élit un bureau dont il contrôle la gestion. Il se réunit toutes les fois que cela est nécessaire, au moins une fois par trimestre.

Tous les projets et actions réalisés par **L'APEL** sont possibles grâce à l'investissement des parents bénévoles et aux cotisations des adhérents. Si vous souhaitez participer aux actions de **L'APEL**, vous pourrez vous inscrire dès la rentrée aux différentes commissions. Pour adhérer à **L'APEL**, il vous suffit de payer une cotisation annuelle unique par famille. **La cotisation pour l'année 2018-2019 s'élève à 31€** et sera prélevée sur votre facture par **L'OGEC** (organisme de gestion de l'établissement Sainte Genève).



REJOIGNEZ-NOUS !

Vous pouvez nous adresser votre candidature

- Soit à l'aide du coupon réponse au nom de **L'APEL** au secrétariat de l'établissement.
- Soit par mail à l'adresse suivante :

apel@esg95.net

Nous sommes également à votre écoute pour répondre à vos questions par mail à l'adresse mail ci-dessus. Nous serons présents le jour de la rentrée pour échanger avec vous sur l'année scolaire qui débute.

Date limite de réception des candidatures
VENDREDI 7 SEPTEMBRE 2018

COUPON-RÉPONSE DE CANDIDATURE

- Monsieur
- Madame

Nom :

Prénom :

Parent de :

Classe de :

Tél. : | | | | | | | | | |

E-mail :
@

Souhaite se présenter (cocher la case qui vous correspond) :

- à l'élection des parents correspondants en classe de (par ordre de préférence)
- à l'élection des membres du Conseil d'Administration

